infos

bulletin d'informations municipales

JANVIER 2013

P. 2 > Edito

P. 3-4 > Travaux

P. 5 > Vie sociale

P. 6-8 > Vie locale

P. 9 > Associations

P. 10-11 > Environnement

P. 12 > Culture

P. 13 > C'est à Fillinges

P. 14-15 > Intercommunalité

P. 16 > Patrimoine

Chers amis Fillingeois,

Le mois de janvier est traditionnellement l'occasion du bilan de l'année achevée et d'un regard vers les projets de l'année qui commence. Il est de belles traditions auxquelles il est plaisant de se conformer. Pour autant, je ne vous infligerai pas la liste exhaustive des travaux petits et grands que votre équipe municipale a engagés ou terminés en 2012. Je voudrais attirer votre attention sur quelques sujets emblématiques de notre volonté communale et pour lesquels j'ai un attachement plus particulier.

Les 13 logements aidés ont pu être mis à la disposition de leurs locataires dans le bâtiment de la future crèche au Chef-Lieu. Je voudrais souhaiter la bienvenue à ceux qui sont devenus de nouveaux habitants du Chef-Lieu. Je souhaite qu'ils puissent y vivre paisiblement et contribuer à apporter à notre Chef-Lieu le supplément de vie dont il a besoin.

Nos jeunes ont enfin pu tâter de leurs roues et roulettes un lieu sportif remarquable mis à leur disposition. Le bowl de Fillinges a ouvert ses portes, et je forme des vœux pour que ce lieu permette à nos enfants et à nos jeunes de se divertir sportivement et dans le même temps qu'ils puissent y faire l'expérience d'une vie sociale enrichissante. Je leur fais confiance pour nous faire démonstration de la vigueur de leur jeunesse autant que du sens des responsabilités qui anime la majorité d'entre eux. J'en veux pour preuve l'initiative qu'ils ont pris de créer le BowlôMôle, association des riders de Fillinges.

Enfin, j'ai consacré de nombreuses heures à bâtir les conditions de la naissance d'un schéma de cohérence territoriale au sein duquel s'inscrit notre commune. Mes efforts furent récompensés en 2012 puisque ce SCOT est né sous le nom SCOT des trois vallées et que se sont unies pour le bâtir, notre communauté de communes et celle de la Vallée Verte. Ce dispositif rendu indispensable par la loi, pour aborder toutes modifications de notre PLU est un outil fondamental pour organiser notre développement et notre aménagement du territoire en harmonie avec nos alentours. D'autres réalisations émaillèrent 2012, le contenu de ce journal en témoigne et nous aurons l'occasion d'en parler de vive voix lors de la cérémonie des vœux (26 janvier 19h30, salle des fêtes).

Et 2013, qu'en dire ? Comme pour le bilan, je fais le choix de citer quelques-uns des projets qui nous sont les plus chers. Tout d'abord, l'ouverture, enfin, de notre crèche en collaboration avec Marcellaz et Faucigny. Quarante tout jeunes enfants pourront en profiter dès le printemps. Je forme des vœux pour que les efforts fournis, tant par les élus, les services techniques et financiers, nos partenaires, que par l'ensemble des professionnels associés dans ce projet, se voient récompensés par une réalisation pleinement profitable aux enfants, à leurs parents et qui apportera avec le parachèvement de ses abords un visage renouvelé à notre Chef-Lieu.

2013 verra aussi débuter les travaux de notre futur «Contrat de Rivière». Un travail conséquent fut nécessaire pour fédérer près de 30 communes autour de ce projet. Un long travail nous attend encore mais il s'agit là d'une entreprise d'avenir essentielle pour que nos enfants puissent profiter de rivières au moins aussi belles et généreuses que celles que nous connaissons. Et si nous le voulons et si nous unissons avec détermination nos efforts, nous pourrons même prétendre à en léguer de plus belles encore !

Enfin, 2013 pourrait voir s'engager d'importants travaux au Pont-de-Fillinges. Le projet est prêt. Nous vous le présenterons et y apporterons avec vous (comme nous le faisons toujours) les éléments de finalisation indispensables. Le projet est d'envergure et nous travaillons encore à sa concrétisation avec notre partenaire départemental, aussi un achèvement en 2013 relève-t-il du défi. Toutefois, nous y consacrerons énergie et travail tout en mesurant les enjeux organisationnels et financiers qu'il engage et avancerons avec la prudence qui s'impose.

Comme vous le voyez, chers concitoyens, 2013 s'annonce comme une nouvelle année de travail. Les temps ne sont pas faciles pour notre pays. Et même si notre village et notre département ne sont pas les plus à plaindre, le travail, le dynamisme, la marche en avant, restent les meilleures réponses que nous devons opposer à l'adversité. L'enthousiasme et l'investissement dont vous faites preuve dans notre vie associative, le courage de nos entrepreneurs industriels, artisans ou commerçants, sont pour votre équipe municipale un exemple et un encouragement à poursuivre son action pour répondre des engagements pris et faire face à vos légitimes exigences d'avenir.

Je reste convaincu que l'avenir sourit aux audacieux et que si haute que soit la montagne, il faut s'engager avec détermination sur le chemin pour espérer atteindre son sommet.

Aussi, permettez-moi de vous adresser, des vœux de santé et d'énergie pour relever les défis que vous vous serez fixés, des vœux de bonheur pour que la joie et le sourire accompagnent votre quotidien et des vœux d'espérance pour que toujours la foi en l'avenir chemine à vos côtés.

Bruno Forel

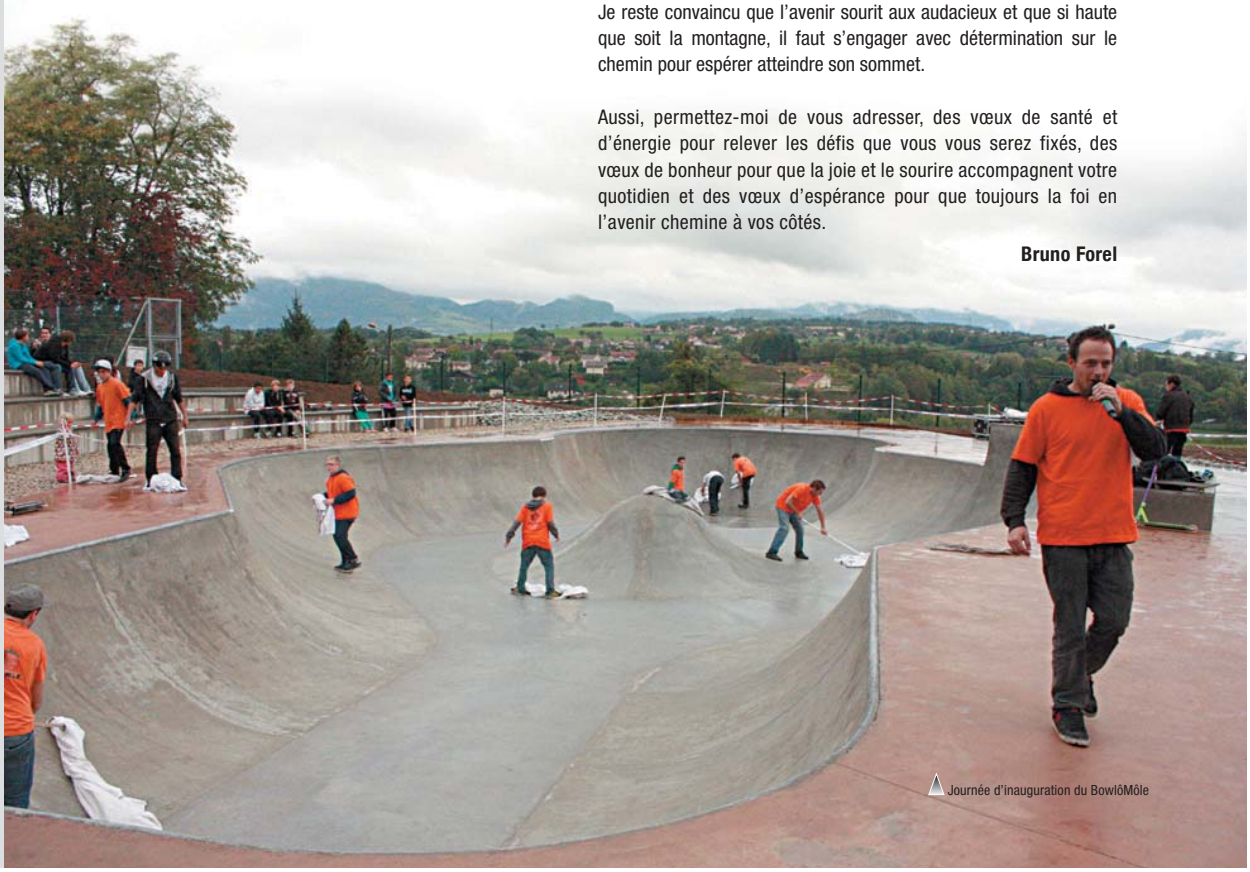

Journée d'inauguration du BowlôMôle

Rédaction :
Le conseil municipal
et le service communication
Directeur de la publication
Bruno Forel
Janvier 2013
Mise en page et impression :
Imprimerie Uberti-Jourdan
imprimé sur papier recyclé

Remodelage du chef-lieu

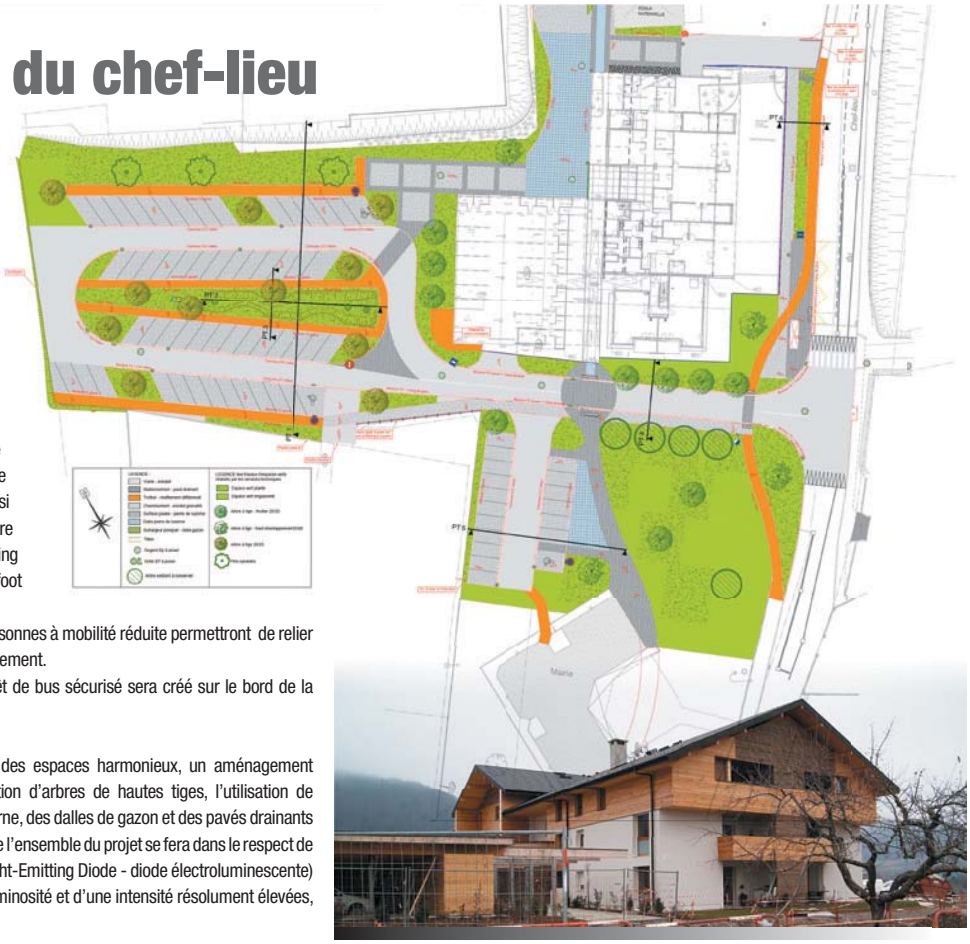

Le gros œuvre du bâtiment crèche et logements étant terminé, l'aménagement de ses abords immédiats a pu débuter en octobre dernier. Le marché d'un montant de 499 265, 66 € a été attribué aux entreprises COLAS et SATP pour la réalisation et la maitrise d'oeuvre à la SARL APS. Une subvention de 172 551 € a été accordée par le Conseil Général.
Le remodelage des parkings mairie-école, se fait tout d'abord dans l'optique de sécuriser le cheminement piétonnier en ne créant qu'une seule et unique sortie de véhicules évitant ainsi les traversées de routes. La circulation sur l'aire de stationnement sera à sens unique. Ce parking de 73 places servira à la mairie, au stade de foot et à l'école maternelle.
Un cheminement piéton et une rampe pour personnes à mobilité réduite permettront de relier les différents bâtiments et les lieux de stationnement.
Dans le prolongement de ces travaux, un arrêt de bus sécurisé sera créé sur le bord de la route départementale.

Pour créer un environnement accueillant et des espaces harmonieux, un aménagement paysager a été bien étudié, avec l'implantation d'arbres de hautes tiges, l'utilisation de matériaux comme des dalles de pierre de Luzerne, des dalles de gazon et des pavés drainants viennent parfaire cette réalisation. L'éclairage de l'ensemble du projet se fera dans le respect de l'environnement, par un équipement à LED (Light-Emitting Diode - diode électroluminescente) produisant une lumière d'une qualité, d'une luminosité et d'une intensité résolument élevées, tout en réduisant les coûts énergétiques.

Les travaux comprennent également la réalisation de collecteurs d'eaux pluviales et des raccordements des grilles de voirie ainsi que la réalisation de bassins d'infiltration d'une noue paysagère. Cette dernière est un ouvrage permettant de collecter et de réguler les eaux de pluie et de ruissellement en ralentissant leur écoulement vers un exutoire. L'eau ainsi canalisée dans la noue permet une infiltration régulée et continue, réduisant le volume d'eau du point de collecte à l'exutoire ou par infiltration vers la nappe phréatique. La fin des travaux est prévue pour l'ouverture de la crèche au printemps 2013.

Protégeons la nature… et le sel

Depuis une quinzaine d'années notre sel de déneigement est stocké dans un hangar attenant au dépôt des services techniques route de la Vallée de Giffre. Afin de respecter les obligations du code de l'environnement concernant la préservation de la qualité des eaux souterraines et des eaux de surface, la municipalité construit un silo à sel indépendant du bâtiment.

La construction, de cinq mètres de large sur huit mètres de profondeur et trois mètres de haut répondra aux normes d'imperméabilité pour éviter l'infiltration des eaux vers d'éventuelles nappes. Une charpente métallique traitée, bardée en bois et couverte en tuiles permettra d'éviter là encore le ruissellement et la contamination des eaux mais aussi la formation de blocs dans le sel qui rendraient son utilisation difficile voire impossible.

Ce chantier sera réalisé par la société Berthozat, située dans le Jura, spécialisée dans les systèmes de béton en France et en Suisse.

A ce sujet, de nombreux fillingeois tiennent à remercier les services techniques pour leur efficacité face aux épisodes neigeux de jour comme de nuit.

Sur le pont …

Souvent dans notre commune, des déplacements quotidiens, comme aller à l'école ou acheter du pain, pourraient se faire à pied. Ces courts trajets se font en voiture faute de chemins adaptés, c'est pourquoi, le conseil municipal a engagé un programme de création d'itinéraires sécurisés que ce soit des trottoirs ou des chemins aménagés.
Sur le trajet entre Bonnaz et le Pont de Fillinges, le franchissement du Foron est un point très dangereux qui oblige les piétons, soit à enjamber la glissière de sécurité, soit à marcher au bord de la RD20 empruntée par plus de 14 000 véhicules par jour.

Pour remédier au problème, la commune a décidé de créer une passerelle sur le Foron. Après appel d'offres, la réalisation de ce projet a été confiée à la société Germain Environnement située dans le Gard, spécialisée dans l'aménagement paysager. La passerelle est fabriquée dans les ateliers de l'entreprise et sera livrée pré-montée sur site. Le coût est de 56 229 € TTC, pour lesquels nous avons reçu une subvention d'Etat de 12 500 € pour la Dotation aux Equipements pour les Territoires Ruraux.

L'ouvrage d'une longueur de 20 mètres et 1,80 mètre de large permettra une accessibilité aux personnes à mobilité réduite. La structure de la passerelle sera métallique et le sol en acacia antidérapant. Le bois utilisé provient de forêts à développement durable et certifié FSC (Forest Stewardship Council) et PEFC (Pan European Forest Certification), les contrôles FSC et PEFC permettent d'éviter le déboisement illégal, d'identifier et de contrôler le cheminement du bois. Les Travaux ont débuté mi décembre pour se terminer en mars 2013.

Chemin des Clos et le secteur de la fruitière

Le Chemin des Clos

Les travaux d'aménagement du chemin des Clos ont été achevés en décembre par les entreprises COLAS et SMTP et la mise en souterrain des lignes électriques a été effectuée par l'entreprise EIFFAGE pour le compte du SYANE (Syndicat Des Energies et de l'Aménagement Numérique de Haute-Savoie). Ce chantier a permis de créer et de donner un statut juridique de voie communale à ce chemin qui n'existait qu'en tant que servitude d'accès sur les propriétés privées, depuis plus de 20 ans. Le coût des travaux de voirie s'élève à 151.000 € H.T., étude comprise, et le renforcement en souterrain des réseaux électriques à charge de la commune se monte à 50.000 € H.T. subvention du SYANE déduite.

Les abords de la fruitière et le plan d'aménagement.

A vous d'utiliser ces 200 mètres de cheminement piétonnier que nous avons construits et qui s'intègrent dans la promenade du bord du Foron, du Pont-de-Fillinges au Pont de chez Bosson.

En liaison avec cet aménagement et en coordination avec l'agrandissement de la Fruitière - un bâtiment lié à l'histoire de notre commune et dont l'attractivité commerciale ne faiblit pas - la commune envisage de créer des trottoirs, un parking pratique pour les utilisateurs du parcours santé et les nombreux pêcheurs. Prévus au premier semestre 2013, ces travaux permettront également de ralentir la vitesse des véhicules, de sécuriser la traversée des piétons et d'aménager un arrêt de bus scolaire pour un coût estimé à 200.000 € H.T.

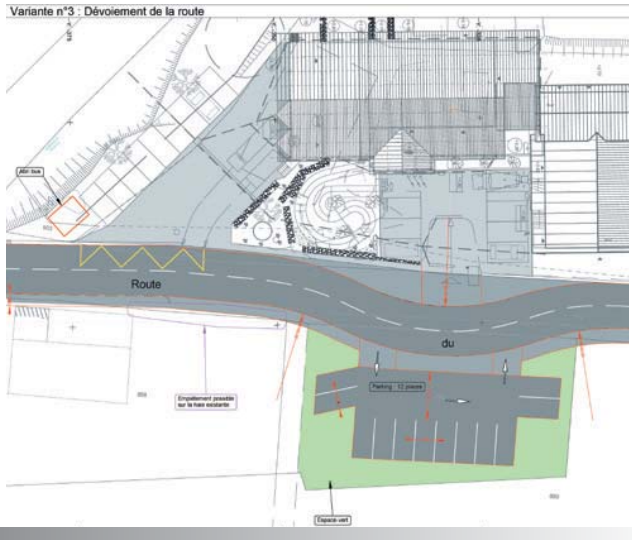

Bien dans ses fauteuils !

Depuis septembre dernier, Ciné Fill' offre aux 80 cinéphiles une salle entièrement rénovée. Rachetés à la ville de Charlieu dans la Loire, les nouveaux fauteuils sont garantis plus confortables !
Des travaux d'isolation et de peinture ont parachevé cette remise à neuf. Ces transformations n'ont pu voir le jour qu'avec l'aide des services techniques de la commune, de bénévoles et d'artisans locaux ; un effort de tous qui a permis de minimiser le coût des travaux, modestement plafonné à 10 000 € !
Le site internet de Fillinges et de Cinebus sont les lieux incontournables pour consulter le programme de cinéma.

Bien dans ses livres !

C'est une bibliothèque entièrement rénovée qui ouvre ses portes 3 fois par semaine, pour l'accueil du public :
- Le lundi de 16h30 à 18h30
- Le mercredi de 10h00 à 12h00 (sauf pendant les vacances scolaires)
- Le samedi de 10h00 à 12h00

Montant de l'inscription :
- Famille 10 €
- Individuel adulte 5 €
- Individuel enfant 3 €

ce qui donne droit à l'emprunt de 3 livres et 3 revues, pour 3 semaines.

400 livres viennent d'être achetés, romans adultes, romans ados, albums jeunesse et livres documentaires, ceci grâce à une subvention de la municipalité.

La bibliothèque propose plusieurs animations dans l'année.
Retenez déjà ''BALADALIR", une animation destinée aux jeunes enfants. Un espace adapté sera installé du 11 au 24 mars 2013 et une animatrice interviendra le 16 mars auprès des parents avec pour thème : la nécessité de mettre très tôt le jeune enfant en contact avec les livres.
D'autres animations, expositions, dédicaces d'auteurs, rencontres et débats sont en projet. N'hésitez pas à consulter régulièrement le site de la bibliothèque :

www.bibliotheque-fillinges.net/

Portage des repas

Depuis de nombreuses années, un service de repas à domicile avait été mis en place par le CCAS de la commune en faveur des personnes âgées, des personnes handicapées et personnes convalescentes dans l'incapacité de faire leurs courses ou d'assumer la préparation de leurs repas.

Pour des raisons de sécurité sanitaire et de manque de personnel formé aux interventions auprès des personnes âgées, nous avons malheureusement du renoncer à ce service.
Ces personnes peuvent faire appel désormais à deux prestataires «Globetraiteur, et Restauration 74», qui ont pris le relais sur notre commune.

Le CCAS participera financièrement sous conditions de ressources au coût du portage de repas à domicile pour les personnes âgées ou en situation de handicap peu ou pas dépendantes (classées dans les catégories 5 et 6 de la grille AGGIR)* qui ont des ressources inférieures au plafond légal d'attribution. La demande devra être faite au CCAS de la commune.

QU'EST CE QUE LA GRILLE AGGIR ?

- La grille AGGIR (Autonomie, Gérontologie Groupe Iso-Ressources) est une grille nationale qui permet d'évaluer le degré de dépendance de la personne âgée. En déterminant, au travers d'une série de questions, leur appartenance à un des 6 groupes de la nomenclature, de GIR 1 à GIR 6. Ces degrés sont répartis en six groupes, appelés GIR ('Groupe Iso-Ressources').
- Elle a été élaborée par des médecins de la sécurité sociale, de la Société Française de Gérontologie afin d'évaluer l'autonomie.
- Cette grille s'est imposée comme l'outil de référence pour évaluer la perte d'autonomie. C'est elle qui est utilisée dans le cadre de l'attribution de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)

QU'EST-CE QUE LA DEPENDANCE ?

Par définition, il s'agit du besoin d'une personne de faire appel à un tiers pour effectuer les actes de la vie courante : se laver, s'habiller, s'alimenter, se déplacer, etc…

POURQUOI EVALUER LE DEGRE DE DEPENDANCE AVEC LA GRILLE AGGIR ?

- Parce que mesurer la perte d'autonomie permet à une personne âgée et à son entourage de prendre conscience de ses difficultés et de se situer de manière objective.
- De plus, évaluer l'autonomie d'une personne permet de décider en connaissance de cause des solutions à mettre en place pour pallier au manque d'autonomie : aides familiales, professionnelles ou entrée en maison de retraite.
- Enfin, le degré de dépendance, exprimé selon les normes de la grille AGGIR, permet de déterminer le montant des aides sociales et l'attribution de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie.

LES 6 NIVEAUX DE DEPENDANCE DE LA GRILLE AGGIR

Les six GIR ('Groupes Iso-Ressources') figurant dans la grille AGGIR définissent ainsi le degré d'autonomie des personnes :

GIR 1
-Correspond aux personnes confinées au lit, dont les fonctions mentales sont gravement altérées et qui nécessitent une présence indispensable et continue d'intervenants.
-Dans ce groupe se trouvent également les personnes en fin de vie.

GIR 2
Regroupe deux catégories de personnes :
- celles qui sont confinées au lit ou au fauteuil, dont les fonctions mentales ne sont pas totalement altérées mais qui nécessitent une prise en charge pour la plupart des activités de la vie courante ;
- celles dont les fonctions mentales sont altérées, mais qui ont conservé leurs capacités à se déplacer.

GIR 3
Personnes âgées ayant conservé leur autonomie mentale, partiellement leur autonomie motrice, mais qui nécessitent quotidiennement et plusieurs fois par jour des aides pour leurs soins corporels.

GIR 4
Comprend deux catégories de personnes
- celles n'assumant pas seules leur transfert mais qui, une fois levées, peuvent se déplacer à l'intérieur du logement. Elles doivent parfois être aidées pour la toilette et l'habillage. En revanche, elles s'alimentent seules pour la plupart.
- celles n'ayant pas de problèmes moteurs, mais devant être aidées pour les soins corporels et pour les repas.

GIR 5
Personnes assurant seules leurs déplacements à l'intérieur du logement, s'alimentant et s'habillant seules, mais ayant besoin d'une aide ponctuelle pour la toilette, la préparation des repas et le ménage.

GIR 6
Personnes n'ayant pas perdu leur autonomie pour les actes discriminants de la vie courante.

Seuls les quatre premiers GIR de la grille nationale permettent de bénéficier de l'APA. Toutefois, les personnes classées en GIR 5 et 6 peuvent néanmoins prétendre au versement de prestations d'aide ménagère, soit via leur régime de retraite soit par l'aide sociale départementale.

L'ADMR vous accompagne

Les services de l'ADMR interviennent sur les communes de St Jeoire, Onnion, Mégevette, Marcellaz, la Tour, Ville-en-Sallaz, Viuz-en-Sallaz, Peillonnex, Faucigny, Fillinges, Saint-jean-de-Tholome et offrent aux personnes aidées un service de qualité, la tranquillité et la sécurité qu'elles attendent.
L'ADMR est un acteur majeur de santé. Elle développe des services de la naissance à la fin de vie. Le cœur de son activité est l'aide à la vie quotidienne auprès des personnes âgées, des personnes handicapées et des familles.
Notre personnel d'intervention aide et accompagne les personnes dans les activités de la vie quotidienne (ménage, entretien du linge, courses, préparation des repas), dans les actes essentiels de la vie (lever, coucher, hygiène corporelle) en alliant capacité relationnelle et compétences techniques.

Pour les familles : des services qui facilitent le quotidien à la maison
- Vous devez faire face à une maladie, une hospitalisation, un accident, la maladie d'un enfant.
- Vous traversez une période de difficultés familiales entraînant une surcharge de travail.
- Vous avez besoin d'aide au cours de votre grossesse ou lors d'une naissance

Notre association est agréée «Services à la personne» et permet des prises en charge financières des caisses de retraite, de la CAF, du Conseil Général (APA, PCH).
Vous trouverez une équipe de bénévoles à votre écoute et disponibles pour vous accompagner dans la mise en place de votre projet de vie tant sur le plan administratif que matériel.
50 % des sommes versées sont déductibles des impôts.
Le chèque emploi service universel préfinancé peut permettre de régler les interventions.

ADMR
la référence du service à la personne

Si vous souhaitez des renseignements, voici nos coordonnées :
Tél du bureau : 04 50 35 99 17
Mail : admrstjeoire@orange.fr
ADMR- 102 place Germain Sommeiller 74490 SAINT-JEOIRE

Foire de la Saint-Laurent **patron de la commune**

Rassemblement annuel des paysans du département

Ce matin du 11 août dernier, fidèles à leur église, les cloches sonnent 6 heures. Les premiers exposants arrivent déjà et se préparent à accueillir leurs visiteurs dans une ambiance de petit matin calme.
La vie s'active au son des cloches des vaches qui, cette année, sont arrivées sur leurs 4 pattes ! Vers neuf heures, les maquignons ont déjà conclu leurs opérations commerciales !

Durant toute cette journée, quelques quatre cents petits animaux seront exposés, un petit monde vivant et attachant, souvent si éloigné de l'univers des enfants. D'aucuns vont se laisser tenter par le petit lapin trop mignon, d'autres par une chevrette familière, qui encore par quelques poules en tenue de fourrure ou par des pigeons silencieux, des canards un peu patauds, des oies ou des dindes bruyantes ; les ânes placides, avec leurs grandes oreilles si douces, sont d'éternels séducteurs !
Pendant ce temps, à l'ombre des chapiteaux, l'équipe de l'harmonie municipale s'active pour apaiser les appétits… elle en dénombrera environ trois cents !

Pendant que de nombreux visiteurs profitent de la journée estivale pour flâner, se rencontrer et se raconter, la fête s'active sur l'aire d'animation.
Michèle Perroux Mermoux accompagnée de son orgue de barbarie a chanté le temps du repas organisé par l'Harmonie Municipale. L'après-midi, les pirouettes d'une troupe de cirque captivent les petits ; les prouesses des enfants du manège de la Caracole sur leurs chevaux comtois sont chaleureusement applaudies ; les cavalières de l'école d'équitation de Peillonnex font preuve de leur talent. Elles font désormais partie intégrante de la fête ! Le théâtre de la Toupine avec son spectacle inventif et poétique, l'Orgameuh, fait vivre la vache et son manège qui tourne au rythme de la force des bras des parents… et certains constatent vite qu'ils en ont présumé !
C'est aussi le jour de renouer avec le traditionnel jeu de quilles. Les jeunes sont de plus en plus nombreux à s'intéresser à cette activité et les enfants, eux, ont vite compris les règles du jeu !

En début de soirée, grâce à son menu mexicain, l'équipe du club de football prouve ses talents culinaires et invite de nombreux Fillingeoises et Fillingeois au rythme de l'orchestre de leur jeunesse, qui a même repris son nom de l'époque : Aube.
Juste avant le petit matin, le village et l'église retrouvent l'ambiance calme d'une nuit chaude et étoilée. Ils se préparent pour l'an prochain, le jour de la Saint-Laurent.

13 juillet

Commémoration de la prise de la Bastille de 1789 par le peuple de France …

Dès le matin, il pleut sur la campagne fillingeoise. Malgré cette malchance récurrente, les acteurs de la soirée ont tout tenté pour faire oublier cette météo chagrine.
Le comité des fêtes a confectionné ses beignets de pomme de terre, avec enthousiasme et talent, comme de coutume; la municipalité réjouit les enfants en leur offrant le traditionnel lampion pour un défilé aux flambeaux mené par l'orchestre d'harmonie de Fillinges ; l'orgue de barbarie et la voix de Michèle Perroux Mermoux accompagne les prestations de deux jeunes Fillingeois qui donnent la preuve de leur talent de jongleur et de cracheur de feu ; les feux d'artifice de Festicime explosent sous la baguette du chef de l'harmonie municipale et, malgré un ciel qui n'a pas voulu de ses étoiles, la musique réussit à magnifier le spectacle.
Les deux orchestres sont prêts pour les festivités nocturnes. Mais comme la soirée est toujours à la pluie, les danseurs, privés de leur plaisir, s'en retournent chez eux. Frustrés comme eux, les Fillingeois espèrent que l'année prochaine les fera profiter d'un temps plus clément.

Des soldats russes à Fillinges …

… un peu d'histoire pour comprendre

L'arrivée du corps expéditionnaire russe est un épisode méconnu de l'histoire. Au terme d'accords signés en décembre 1915, l'empereur Nicolas II avait accepté d'envoyer quatre brigades d'infanterie - composées de 45 000 officiers et soldats -combattre aux côtés des troupes françaises. Équipés et armés par la France, ces soldats sont arrivés en été 1916. Il est important de rappeler le sacrifice de ces hommes venus de si loin et pourquoi les descendants de ceux qui sont restés en France après 1918 perpétuent leur mémoire au sein de l'Association du souvenir du corps expéditionnaire.
Des croix, endommagées, qui se trouvaient dans le carré militaire du cimetière de la Seyne-sur-Mer dans le Var ont dû être remplacées. A cette occasion, M. Jean-Paul Grillet, président du Souvenir français* a contacté le président du comité local et proposé de récupérer 11 de ces croix-épées et de les placer symboliquement près des monuments aux morts des 11 communes rattachées au Souvenir français.
Le 6 octobre 2002, les premières croix ont été installées à Fillinges, Esery et Reignier, puis les 8 autres les années suivantes.

Sur chaque croix, le cartouche nominatif du disparu a été remplacé par un cartouche anonyme qui précise désormais la provenance et la raison d'une telle réhabilitation en Haute-Savoie.

La croix-épée de Fillinges se trouve contre le mur de l'église, derrière le monument aux morts.

Pour rendre hommage à ces soldats, le Souvenir français a profité du dixième anniversaire de l'arrivée des croix sur notre commune pour organiser une cérémonie commémorative. Pour l'occasion, l'association a reçu des représentants de l'ambassade de Russie et deux ministres de rite orthodoxe byzantin.

* association créée en 1887 en Alsace-Moselle occupées qui entretient le souvenir des soldats morts.

Comme sur des roulettes !

Le bowl tant attendu par les amateurs de sports à roulettes a ouvert ses pistes sous la pluie le dimanche 7 octobre. Pour le plaisir de nos yeux, novices et professionnels ont profité d'une accalmie pour démontrer les multiples facettes de virtuosité qu'offre cette pratique.

Ce skate-park - projet qui aura coûté 120'000 €, en partie subventionné par le Conseil général - est un lieu de rencontres, d'expression artistique, voire acrobatique, mais aussi un aménagement complémentaire à l'offre de loisirs de notre commune. Il est ouvert aux utilisateurs de BMX, skateboards, rollers et trottinettes, qui bénéficient désormais d'un lieu aménagé et sécurisé.
A ce titre, la municipalité tient à féliciter les services techniques de la commune qui ont réalisé les abords du skate-park.

Le port du casque est bien sûr obligatoire pour tous; les autres conditions d'utilisation du lieu se trouvent réunies dans le règlement interne qui est affiché à l'entrée du bowl, Merci à toutes et tous de bien vouloir en prendre connaissance avant de se lancer sur la piste !

Pour gérer ce nouveau terrain d'activités, l'association BowlôMôle, présidée par Jérémy Bochart, peut déjà compter sur plus d'une trentaine de membres !

Le bref survol de ce tableau réjouissant comporte cependant une ombre; en effet, quelques jours seulement après l'inauguration du skate-park, de nombreux déchets ont dû être ramassés par les services de la commune dans son enceinte.
Nous prions donc instamment les usagers de respecter le travail des agents municipaux en utilisant les poubelles prévues à cet effet ; nous les en remercions d'avance.

Week-end Arti-culture 2012

La deuxième édition du Week-end Arti-culture à Mijouët sur le thème «La vie du Hameau, de nos ancêtres à nos jours» a eu lieu les 17 et 18 Novembre avec une prolongation le week-end suivant en raison de son succès.

Une telle exposition n'aurait pu avoir lieu sans les habitants du hameau qui ont confié leurs photos, anciennes ou récentes, racontant la vie du village. Elle n'aurait pas autant rassemblé toutes les générations si les enfants du hameau n'avaient pas aussi participé au projet en réfléchissant sur les images qui caractérisent Mijouët d'hier et d'aujourd'hui.

Autour des photos et documents, relatant les origines de Mijouët, l'histoire des moyens de communication, les activités paysannes et artisanales, le développement de l'économie grâce aux fruitières et aux meulières, les photos des «anciens», les activités en cours, les fêtes de village et après un aperçu du bâti ancien et récent, les discussions allèrent bon train et ont permis de redonner vie aux anecdotes du passé.

«Connaître le passé pour mieux comprendre le présent», cette petite phrase a sous-tendu le travail fait avec les enfants du hameau qui se sont réunis le samedi 27 Novembre. Ils ont, dans un 1er temps, réfléchi sur les images du passé, se sont déguisés et ont été pris en photo dans des postures d'autrefois. La fameuse épidémie de Moustaches du 27 Octobre 2012 restera gravée dans nos mémoires…

Ensuite, ils ont parcouru Mijouët, observé paysages et habitats, en comparant d'anciennes photos à ce qu'ils voyaient actuellement. Ils ont recensé les bâtiments ayant eu ou ayant encore une fonction, ce qui nous a permis de parler des modes de vie du passé et de faire le comparatif avec aujourd'hui.
Les photos prises lors de cette promenade ont été exposées en parallèle des anciennes photos dans la salle et l'on pouvait refaire le parcours des enfants, partager leurs réflexions sur l'évolution du hameau, des paysages, de l'habitat…

Les enfants se sont également exprimés à l'extérieur en installant sur le terrain attenant à la salle : un panneau signalant «terrain à vendre» datant des années 1960 a été planté puis a été entouré d'arbustes.
Ce montage ouvrait la réflexion sur l'évolution de l'urbanisme et des paysages…

Par ailleurs, alors que l'exposition mettait en évidence le temps qui passe, le samedi, une veillée de contes sur les vieux métiers, avec la participation d'Isabelle Sauron, a soudain figé le temps dans l'espace féérique de la forge «Cyrille Roch».

Que dire de plus, sinon que l'exposition a eu un vif succès et qu'elle aura été un moment de partage fédérateur pour l'avenir.

Merci à tous les bénévoles et plus particulièrement :
-Pierre Bajulaz, Willemine Slooves, Henri Novel et Bernard Goldschmid : Recherche documentaire et organisation de l'exposition

-Carel Slooves, Marina Fils Noël, Laurie Desuzinges, Gérard Guy et Jean-Louis Janin : Montage de l'exposition

-Nicolas Gasquet, Gaëlle Gasquet, Véronique Moschberger et Vincent Gressard : Exposition des enfants

Le rendez-vous est pris pour la prochaine exposition : «L'école, l'âme du hameau»…

Les foulées USEP

Vendredi 26 Octobre, à la veille des vacances de Toussaint, les 230 élèves de l'école élémentaire et les 60 grandes sections de maternelles se sont retrouvés sur le grand stabilisé de Fillinges afin de passer leur brevet d'endurance USEP : les «foulées».
Chaque catégorie s'est sérieusement entraînée pendant le premier trimestre dans cet objectif. Il s'agissait de parcourir une distance mesurée plus ou moins longue, sur un temps donné.
GS : 5mn, CP : 6mn, CE1 : 8mn, CE2 : 10mn, CM1 : 12mn, CM2 : 15mn.
Les autres classes comptaient les tours de leurs camarades.
Pour un CP 800m, 900m ou 1000m.
Pour un élève de CM2 2250m, 2600m ou 3000m rapportaient à chaque coureur une foulée USEP : bronze (3e foulée), argent (2e foulée) ou or (1re foulée) en fonction de ses capacités.
Beaucoup d'or cette année malgré le brouillard et le froid ambiant. Toutes les classes ont bien joué le jeu, les enfants étaient motivés, les parents venus encourager et le goûter d'Ecoles et Loisirs ont su réchauffer l'atmosphère.
Merci à tous les participants, nous pensons déjà à améliorer la formule l'an prochain sur la journée…

Souffler, c'est jouer… Souffler, c'est espérer

C'est traditionnel, la saison de l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré) commence sa saison sportive par l'école court contre la mucoviscidose.
Le mercredi 26 septembre dernier, 50 participants représentaient l'école de Fillinges et ont participé à cette manifestation sportive conviviale et familiale pour apporter des dons pour l'association «vaincre la mucoviscidose» au stade d'Ambilly.

Comme à son habitude et malgré un temps capricieux, parents et enfants ont couru ensemble et parcouru un total de 218.4 km.

Cette manifestation est la première d'une liste variée d'activités sportives proposées aux enfants des écoles tout au long de l'année scolaire pour rappelons-le une cotisation de 6 € annuelle. En effet, au cours de l'année scolaire, sont proposés aux enfants des courses, du hand ball, passe-neige, ski de fond et alpin, du tennis de table, basket, randonnée familles, passe-montagne, athlétisme....
Ces rencontres permettent aux enfants d'acquérir de autonomie, responsabilité, civisme et solidarité. Il est proposé aux enfants des pratiques sportives sans spécialisation, ni élitisme.

Merci à Nathalie TOURNERY et Dominique MAJCHER, enseignantes à Fillinges qui permettent ces moments aux enfants et qui arrivent à faire courir les parents !

Un rendez-vous rythmé

Dimanche 25 novembre le comité des fêtes organisait son désormais traditionnel thé dansant dans la salle des fêtes préparée pour l'occasion. L'opportunité pour les passionnés de se retrouver sur la piste au son des valses, tangos et autres danses endiablées interprétées par l'inépuisable orchestre Clin d'œil venu de la Vallée Verte. Plus de 70 danseurs ont guinché tout au long d'un après-midi chaleureux et convivial. Un bon moment festif où l'on pouvait reposer ses jambes autour de boissons et de pâtisseries.
La municipalité félicite tous les membres du comité des fêtes pour leur enthousiasme et leur organisation et leur persévérance. En effet il n'est pas facile de créer une nouvelle manifestation. Les premiers pas sont quelques fois difficiles mais il faut recommencer l'année suivante, toujours motivés pour faire apprécier des après-midi comme celui-ci. Rendez-vous à l'automne prochain.

Une association de parents d'élèves active

L'association de parents d'élèves de Fillinges, organise avec le soutien de la municipalité des manifestations tout au long de l'année afin de récolter des fonds. Les bénéfices de chaque événement sont reversés aux écoles et financent une partie des activités, des spectacles et des sorties scolaires. Le bon fonctionnement de l'association dépend directement de l'implication des parents, qui sont chacun des bénévoles potentiels.

L'association permet également de favoriser le lien important entre l'école et les parents, c'est aussi l'occasion de s'investir dans la vie de la commune et pour les nouveaux arrivants de faire de nouvelles rencontres.

Depuis le début de l'année scolaire, Ecoles et Loisirs a organisé le loto, les 17 et 18 novembre qui a été un franc succès et a rassemblé un grand public, plutôt familial le dimanche après-midi d'ailleurs. Grâce aux différents sponsors et donateurs, de très beaux lots étaient à gagner tout le week-end.

La dernière manifestation en date est la fête de noël du vendredi 7 décembre, qui, malgré des conditions climatiques défavorables dues à de grosses chutes de neige, a réuni beaucoup de Fillingeois. Les exposants étaient nombreux et ont pu proposer des gourmandises ainsi que de belles réalisations à la vente. Après 20h, la fête a battu son plein et les huîtres, foie gras, saumon et champagne proposés au bar ont été très appréciés !

Si vous avez un peu de temps et d'énergie, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe, plus il y a de bénévoles moins la charge est grande pour chaque membre. Chacun s'engage en fonction de ses disponibilités.

Les prochains rendez-vous :

Samedi 16 mars : Bourse petite enfance
Dimanche 19 mai : Brocante

Contact : ecolesetloisirs74@gmail.com

Chants sacrés et trois chorales

«Une fois n'est pas coutume, c'est un concert entièrement consacré aux chants sacrés et liturgiques que la Chorale Braises et Bourgeons de Fillinges, dirigée par Sébastien Batardon, a organisé le dimanche 14 octobre en l'église de Fillinges.

Nous avons été assistés par l'Ensemble Vocal du Salève, dirigé par Laurent Chiorino, et par le Choeur Pastoral du Châblais, dirigé par Michel Bonnassies, avec un accompagnement à l'orgue de Paolo Corsi.

Au répertoire, des chants effectivement religieux, allant du contemporain au classique en passant par du gospel. Ce concert était donné pour soutenir la réfection de l'église de Lucinges, un grand merci aux dons versés à la fin de la représentation par le public venu en grand nombre.

Après ce concert, la Chorale Braises et Bourgeons a repris ses répétitions, basant son travail sur des chants issus du répertoire de la renaissance ainsi que sur des chants de variété contemporains afin de préparer un concert qui se tiendra au printemps.

Vous aimez chanter, vous souhaitez nous rejoindre, n'attendez pas, venez à une de nos répétitions le mardi soir 20 h / 22 h, à l'école de musique de Fillinges, salle du sous-sol, nous vous accueillerons volontiers.»

Hervé SARAT,
Président de la Chorale Braises et Bourgeons

Chorale Braises et Bourgeons

Choeur Pastoral du Châblais

Ensemble Vocal du Salève

La forêt communale de Fillinges (2008-2031)

Nous avons demandé et obtenu la certification PEFC (Pan European Forest Certification) écolabel de gestion durable des forêts. Mais il a fallu changer le mode de commercialisation du bois dans l'optique d'une vente en bois façonné, à savoir du bois vendu au bord de la route après exploitation et débardage, sous l'autorité de l'ONF (Office National des Forêts), qui peut mieux juger de la qualité des produits que l'acheteur.
Nous avons réduit les volumes exploités afin de pérenniser les ressources, passant de 6 800 m³ à 300m³ par an. Enfin, nous avons entrepris la révision du plan de gestion pour la période 2012-2031. C'est un document d'aménagement établissant un état des lieux, les objectifs de gestion ainsi que les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre.

Bois infecté par les scolytes

Etat des lieux

Notre commune est propriétaire de 184 ha (hectares) de forêts dont l'essentiel se situe sur les Voirons. Sur la période 2000-2011, la récolte s'est élevée à 818 m3/ ha par an dont 30% de bois accidentel, issu de tempête, essentiellement du bois scolyté (1), pour un produit financier de 35'000 € par an et des charges (exploitation, plantation, entretien, etc.) de 25'500 € / an.

Les peuplements sont dominés par les résineux (épicéa 42%, sapin pectiné 33%, hêtre 15%, érable 2%, autres 9% dont les noyers hybrides du Vouan). Ils sont jeunes car majoritairement issus des plantations post tempête des années 80 et consécutifs aux exploitations de bois scolyté des années 2005 ; 60% des tiges ont un diamètre entre 15 et 40 cm.

Dans les multiples objectifs que l'on peut assigner à une forêt, nous avons privilégié les enjeux écologiques (valeur paysagère, biodiversité, etc…) d'autant que 65% de la forêt communale est dans la zone Natura 2000, qui joue une fonction sociale et touristique : le massif des Voirons est très fréquenté en toute saison par des promeneurs, sportifs en vtt, chasseurs, cavaliers, cueillette, ce au détriment de la fonction de production, et compte tenu de la jeunesse des peuplements rendent l'objectif visé à l'horizon 2031 peu réaliste.

Les bois accidentels ont été l'objet d'exploitations importantes et donc de replantation de grandes surfaces. De ce fait, la forêt de Fillinges a plutôt un aspect de futaie régulière équienne(2) et mono spécifique impliquant à terme des exploitations en coupe rase sur de grandes surfaces. Pour préserver la valeur paysagère, nous cherchons à retourner à une gestion de type futaie jardinée ou pour le moins une gestion en bouquet. Les parcelles sont parcourues de loin en loin et seuls les arbres ayant une valeur commerciale élevée sont prélevés. Les trouées ainsi opérées permettent un meilleur ensoleillement au sol, favorisent la régénération naturelle et le développement de peuplements de tous âges.
La réintroduction de feuillus (20% hêtre et érable) dans les plantations participe à la conservation des habitats, à la biodiversité et à la résilience des forêts.

Pour cela, la boucle des balcons de Fillinges inscrite au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de randonnées) et le balisage futur de la crête des Voirons permettent de guider le public vers les plus beaux sites du massif. L'accueil du public, c'est aussi la prévention contre les risques naturels : chutes de pierres, glissements de terrain, qui sont contrôlés par le maintien d'une densité de peuplement suffisante.

Bien que la fonction économique ne soit pas privilégiée, elle n'en est pas pour autant oubliée. Il est prévu de continuer une exploitation de 250 à 300 m³ par an. En maintenant une production, certes minimale, on contribue à alimenter la filière locale en bois. La commercialisation sous contrat d'approvisionnement permet de garantir un apport continu aux industries de transformation.

(1) Bois infecté par les scolytes qui sont de petits insectes xylophages de l'ordre des coléoptères. Ils pondent sous l'écorce des arbres et les larves se nourrissent de la sève des arbres, ce qui peut entraîner la mort pour l'arbre.
(2) Qualifie un peuplement forestier composé d'arbres de même âge

Scolyte

Promenons-nous…

Six cent soixante treize mètres de chemin réhabilités à la Plaine. En lisière de bois surplombant la Menoge existait un sentier. Plusieurs éboulements ont emporté des pans de terre le rendant dangereux et impraticable.
Les services techniques de la commune ont débroussaillé, élagué et installé une barrière en bois autoclavée pour le délimiter. Il est le trait d'union entre le chemin de la ferme Saillet et celui du Bois Coquet. Vous pouvez d'ores et déjà, en traversant le parc de la Sapinière par une nouvelle desserte en tout-venant qui zigzague dans la pente atténuant ses raideurs, rejoindre le chemin du Bois du torrent menant au Pont de Fillinges. Comme tous les autres chemins pédestres de notre commune, il est interdit à tous véhicules motorisés.
La municipalité adresse des remerciements aux propriétaires riverains qui ont permis de donner une nouvelle vie à ce chemin.

Éteins la lumière !

Éteins la lumière… une demande rappelée sans cesse aux enfants par les parents ou grands-parents du temps où l'électricité était un produit rare et cher, juste après l'électrification des villages, dont la lumière diffusée par les ampoules ne pouvait en cacher la consommation !
Cette demande reprend toute son actualité au sujet de l'éclairage public dont la consommation énergétique, toujours bien visible, entraîne la question économique et environnementale des citoyens : faut-il couper l'éclairage public la nuit de 1h00 à 5h00, comme certaines communes l'ont déjà fait ?

Les enjeux économiques

La consommation totale d'éclairage public représente un coût d'environ 22.000 € T.T.C par an, pour environ 480 lampes réparties sur toute la commune. Il semble difficile de mettre dans l'obscurité totale des secteurs comme le Pont de Fillinges, le chef-lieu et la zone industrielle. Donc les économies générées ne pourraient être au maximum que de 4.000 € T.TC. par an, à rapprocher du budget annuel d'achat de fioul qui dépasse les 90.000 € T.T.C, et sur lequel des actions d'économies sont engagées.

Les enjeux environnementaux

L'ensemble des arguments vise à diminuer la pollution lumineuse qui réduit la visibilité d'un ciel étoilé et gène la faune nocturne. Il est vrai, par exemple, que certains secteurs de Juffly ont été suréquipés en luminaires très puissants et peu discrets.

Les mises en œuvre de la commune de Fillinges

Afin d'induire des économies d'énergie et de réduire la pollution lumineuse, la commune de Fillinges a pris des mesures :

- depuis 2008 déjà, elle a engagé un programme de remplacement progressif des anciennes lampes de 150W par des lampes de 100W avec des optiques plus performantes, à l'identique des phares de voitures (voir photos) ;
- elle a également mis en service une horloge qui permet de couper l'éclairage architectural de l'église de 1h00 à 5h00 ;
- lors des travaux de rénovation à Arpigny, elle a équipé les luminaires d'appareils électroniques permettant de réduire l'éclairage dans des horaires fixes sans le supprimer. Mais, en raison de son coût élevé, cet équipement ne peut être réalisé que lors de travaux de remplacement des mâts.

En conclusion, la commune de Fillinges va continuer son programme de remplacement au niveau de l'éclairage public. Elle se propose également d'engager une réflexion commune avec les habitants sur la question des secteurs qui devront être privés d'éclairage public de 1h00 à 5h00 du matin.

Les déchets ménagers…

… un thème et une manifestation bien concrète organisée en lien avec la semaine européenne de la réduction des déchets qui se déroule chaque année en novembre.

Cette manifestation s'est inscrite dans une action plus large sur la consommation et les déchets «De l'objet au déchet», des débats proposés du 16 novembre au 3 décembre 2012 par le Collectif citoyen du territoire Vallée Verte - Quatre Rivières «Vivre ici, Ensemble».

Un constat avant tout : la production d'ordures ménagères a doublé depuis 40 ans : chaque habitant jette en moyenne 390 kg. par an de déchets dans les poubelles et containers de tri auxquels s'ajoutent 200 kg apportés annuellement à la déchetterie…

L'association Chlorofill souhaitait faire une action sur Fillinges dans le cadre de la «semaine européenne de la réduction des déchets». La commune s'est associée à cette matinée de nettoyage. Chlorofill a pris en charge les bords du Foron et la commune les chemins autour du chef lieu.

Route de la Coulé, 2 matelas et un canapé

La plupart des déchets vont dans les poubelles ou à la déchetterie, mais on peut constater qu'il y a encore des dépôts sauvages, quelquefois «monstrueux» et aussi de plus petits beaucoup plus nombreux. Pour n'en citer que quelques uns, canettes, paquets de cigarettes, mégots, cartes à gratter, bouteilles plastiques, débris de verre qui sont retrouvés au bord des routes et dans les parkings.
Ce sont tous ces divers détritus qui ont été traqués par une quarantaine de bénévoles, samedi 24 novembre.
Le résultat de la collecte : environ 1,5 tonne !

Ces incivilités sont des sources de pollution à plusieurs niveaux :

- dégradation de sites et de paysages
- pollution des eaux et de l'air (fermentation et incendies des déchets peuvent produire des gaz à effet de serre)
- risques pour la santé publique (propagation de gènes pathogènes, de rongeurs, de mouches...)
- des animaux sauvages peuvent se retrouver piégés et/ou blessés

Rassemblement des bénévoles pour la journée de collecte du 24 novembre

La réduction des déchets est l'affaire de tous, industriels, collectivités et pouvoirs publics, le premier concerné est le consommateur car il décide de l'attitude qu'il va avoir face à cette interrogation : suis-je un consommateur responsable dans mes choix et mes gestes ?

En effet, pour le consommateur, la réduction des déchets passe par la prise de conscience du geste ciblé, car chaque geste compte ! Il s'agit de mieux acheter, mieux utiliser, moins jeter, réutiliser, recycler en dernière étape.

Vincent Bourgeois

Le portrait d'un jeune tromboniste prolifique

Né dans une famille de musiciens le 24 février 1981 à Lacrost, en Bourgogne - un lieu, une famille, des amis d'enfance, un univers qu'il retrouvera toujours avec bonheur -, Vincent commence ses gammes dès ses quatre ans, tout d'abord par le piano; à dix ans, il trouve un trombone dans les placards de l'Harmonie de Lacrost et, dès lors, ne cessera de s'amuser avec cet instrument.

Il intègre rapidement l'Harmonie de Lacrost et découvre les joies de la pratique d'ensemble. Mais, avant de se lancer dans une carrière musicale, il termine ses études générales (Bac S).

Dès cet instant, il ne cessera de braver les concours, d'additionner les diplômes : finaliste de concours, prix supérieur, médaille d'or (Dijon, 2001), etc., un florilège de mentions unanimes à saluer son talent.

Et puis comme il veut aussi enseigner, il prépare le diplôme d'état d'enseignement artistique de Bourgogne, qu'il obtient en 2006.

La même année, il intègre la Haute école de musique de Genève dans la classe d'Andrea Bandini pour quatre merveilleuses années; et voici ce qu'il en dit. «Une magnifique rencontre qui m'a permis de m'épanouir pleinement avec le trombone et de découvrir une personne qui compte encore aujourd'hui énormément pour moi, qui a été le guide dont j'avais besoin tant sur le plan musical qu'humain.»

Et de Genève, tout naturellement, il rejoint la Haute-Savoie, où l'occasion lui étant offerte, il dirige l'Harmonie de Fillinges, il finit par poser ses valises, à Viuz-en-Sallaz, en 2009. Il se lance dans l'enseignement et prend la direction de L'EMI (Ecole de Musique Intercommunale).

Enseigner et diriger ne suffisent évidemment pas à contenter son appétit musical pour le trombone. Il n'a d'ailleurs pas cessé d'en poursuivre la pratique en parallèle (quatuor de cuivres, grand orchestre de cuivres, Brass Band, orchestre symphonique, septuor de trombones, orchestre de chambre de Genève, opéra de Genève, orchestre de la Suisse romande) ; il va encore diversifier son registre, ce qui va l'entraîner dans des sphères musicales aussi diverses que les Harmonies locales - qu'il affectionne parce qu'elles lui font vivre les festivités de son environnement -, l'orchestre Contrechamps de Genève, le Big Band de Chalon-Bourgogne - qu'il rejoint en 2008 (sacré champion de France en 1992, rien de moins !) -, le groupe Namascae d'Annemasse - un orchestre de variété qui anime de belles soirées comme la vente des vins de Beaune ou la soirée prestige d'Areva, etc…

Bref, il dit mener une vie géniale, truffée de concerts de tous les genres, cours et belles rencontres musicales et humaines.

Et nous ne saurions le contredire !

Jocelyne Didelot Marchand

Jocelyne Didelot Marchand, originaire de la Haute-Marne, vit à Mijouët. Depuis une trentaine d'années, elle profite de la campagne fillingeoise et de la nature qui l'entourent pour créer ses toiles. Une fois à la retraite, elle s'est consacrée à sa passion : l'envie de «créer» quelque soit le médium et la technique employée. Après quelques tâtonnements, deux ans de peinture sur bois, des cours de dessin, elle découvre la peinture à l'encaustique, (ancêtre de la peinture à l'huile) dans les portraits du Fayoun exposés au Musée du Louvre. Elle suit un stage à Angoulême pour s'initier à cette technique. Et là c'est exactement ce qu'elle recherche ! Passionnée par cette matière qui permet de la transparence, et des richesses de tons, elle l'associe à d'autres procédés, tels que la gravure, la peinture à huile ou encore le collage. Techniques qu'elle a perfectionnées depuis cinq ans grâce aux cours proposés par l'école des beaux arts du Genevois et à un travail personnel. Elle travaille avec de la cire d'abeille dont elle ne cesse de vanter l'odeur, qu'elle trouve en pain chez un apiculteur de Boëge. Une fois fondue, elle la mélange avec des pigments pour obtenir ses couleurs. Ensuite c'est une question de talent !

Elle nous livre son interprétation sensible de la nature dans ses toiles que nous avons pu découvrir cette année lors de nombreuses expositions, notamment :

9 juin 2012 : Reignier (74)
Exposition «les artistes dans la ville»

11 au 19 août 2012 : La Bourboule (63)
9e Salon International «Festival des Arts»

8 au 11 novembre 2012 : Maxilly sur Léman (74)
Invitée d'honneur à l'exposition «Salon d'Automne»

1er au 9 décembre 2012 : Marnaz(74)
19e exposition de peinture et sculpture

Ses coordonnées : Courriel : jocelyne.marchand2@wanadoo.fr
Site web : www.jocelyne-didelot-marchand.fr

Mises aux normes de l'assainissement

La loi de 2005 a fixé que la précaution nécessaire à la bonne conservation de l'état sanitaire des sols nécessitait d'organiser le contrôle des installations d'assainissement individuelles sur le territoire français. En 2011 la commune de Fillinges a mis en place le contrôle des installations fillingeoises par l'intermédiaire du syndicat qui gère depuis 2009 l'assainissement sur le territoire de la commune.

Les installations sanitaires (fosse septique), le nombre de maisons anciennes ne correspondent plus aux normes actuelles. Il est alors proposé aux propriétaires concernés un programme de modernisation accompagné de subventions. Mais il va de soi que cela suppose une dépense pour le particulier. Il n'appartient pas à l'autorité communale de juger du bien fondé d'une loi à portée nationale, toutefois il est de son devoir de rechercher les solutions les plus avantageuses pour ces concitoyens. Les riverains de l'impasse de la Savière dont les constructions sont établies depuis plusieurs années, devaient faire face à une nécessaire modernisation de leurs installations. Avec eux, la municipalité s'est efforcée de trouver une solution favorable. Après discussion avec le syndicat de Bellecombe il a été possible d'envisager un raccordement au réseau collectif par le biais d'une pompe de relevage.

La municipalité remercie les riverains qui ont fait preuve de responsabilité en autorisant les passages nécessaires et en participant à un dialogue constructif avec la commune. Elle remercie également le syndicat de Bellecombe qui a pris en compte cette extension de réseau et se félicite qu'une part supplémentaire du territoire fillingeois ait pu bénéficier de travaux essentiels pour le maintien de la qualité environnementale et le confort de la population. On ne dira jamais assez que la première démarche en matière d'environnement est d'éviter que les effluents soient rejetés à la nature sans qu'une épuration suffisante ait lieu. A cet endroit, à proximité du Foron, cette opération était de première importance.

A vous de cliquer !

Rafraîchi depuis cet été, notre site internet arbore sa nouvelle tenue ! Entièrement refondu, la totalité de son architecture a été simplifiée et s'est dotée de la clarté nécessaire pour atteindre le double objectif de faciliter l'accès à l'information et d'accompagner l'internaute de manière optimale dans ses démarches administratives.
Nous espérons que ce lien privilégié entre vous et nous sera un précieux outil au quotidien… si nécessaire !
Nous rappelons aux associations fillingeoises de ne pas hésiter à rappeler leurs activités, que, bien volontiers, nous mettrons en ligne. www.fillinges.fr

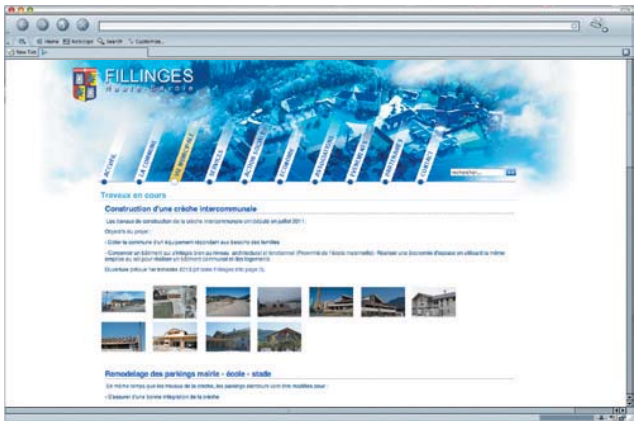

Fibre optique

Sans conteste, la nouvelle révolution économique passe par ce nouveau moyen de communication que constitue la fibre optique. Grâce à ce procédé de transport des informations, le très haut débit devient accessible. Bien sûr, le très haut débit permet de très nombreuses applications pour chaque citoyen, mais il est de toute première nécessité qu'il soit accessible à nos entreprises. Conscient de l'importance cruciale de cet outil depuis 2008, vos élus se sont investis avec les collectivités voisines pour que ce dossier avance au plus vite.

Dans un premier temps, s'associant à la démarche d'étude et de projet de l'ARC en la matière, nous étions parvenus à établir un schéma de réseau et à disposer d'un projet prêt à être mis en œuvre. Le département s'étant enfin saisi du dossier, il a souhaité étendre ce projet au département tout entier et à confié cette tâche au SYANE, syndicat qui jusqu'alors gérait pour nous le réseau électrique et téléphonique. Dans cette attente une solution hertzienne avait été proposée à nos entrepreneurs de la zone de Findrol. Malgré une relative efficacité, cette opportunité ne permet pas de répondre à tous les besoins de nos entreprises. Avec la collaboration de certains de nos entrepreneurs, une solution d'attente par un raccordement au réseau ATMB a été envisagé. Cependant, outre un financement conséquent à la seule charge du budget communal, un bon nombre d'obstacles administratifs demeurent problématiques. Aussi, à de nombreuses reprises, le SYANE a été sollicité par la municipalité pour que soit proposé une solution rapide pour nos zones dont la desserte s'avère particulièrement stratégique au cœur du futur réseau. En décembre, son président est venu présenter le projet ainsi que son calendrier de réalisation. Il a clairement affirmé son engagement à desservir, d'ici à la fin 2013, nos zones d'activités. Notre communauté de communes bénéficiera de ce même service sur toutes ses zones d'ici à 2015 et s'est engagé à financer le complément nécessaire à la réalisation de ce projet. Nous poursuivrons nos efforts pour voir ce projet aboutir au plus vite.

Brèves

Restaurants scolaires de l'école maternelle et élémentaire

Deux services ont été organisés sur chaque site. Les repas sont servis à 11h30 et 12h30. Ce dispositif a permis aux enfants de déjeuner dans un cadre moins bruyant et aux agents communaux et animatrices de mieux assister les plus jeunes. Différentes activités avant et après le repas sont organisées.

Garderie

Devant le nombre croissant d'enfants fréquentant la garderie, la municipalité a dû créer un deuxième site dans les locaux du restaurant scolaire de l'élémentaire et renforcer les moyens mis à disposition tant en matériel qu'en personnel.

Marché

Deux nouveaux commerçants au marché
(au Chef-Lieu, tous les samedis, à partir de 7h30)

«Swing gourmandises» boulangerie viennoiseries de St-Jean-de-Tholomé
«Espace gourmand» boucher traiteur de La Tour

Tricot

Le tricot prend des libertés !
Nous recherchons des tricoteuses(eurs) bénévoles pour partager un projet en commun.
Pour de plus amples renseignements, prendre contact auprès de la mairie : 04 50 36 42 65

Radars

Trois nouveaux radars pédagogiques vous renseignent sur votre vitesse réelle. Ils sont implantés Route la Plaine, Route de la Vallée Verte et Route de Malan.

Un organisme de proximité à l'échelle du territoire

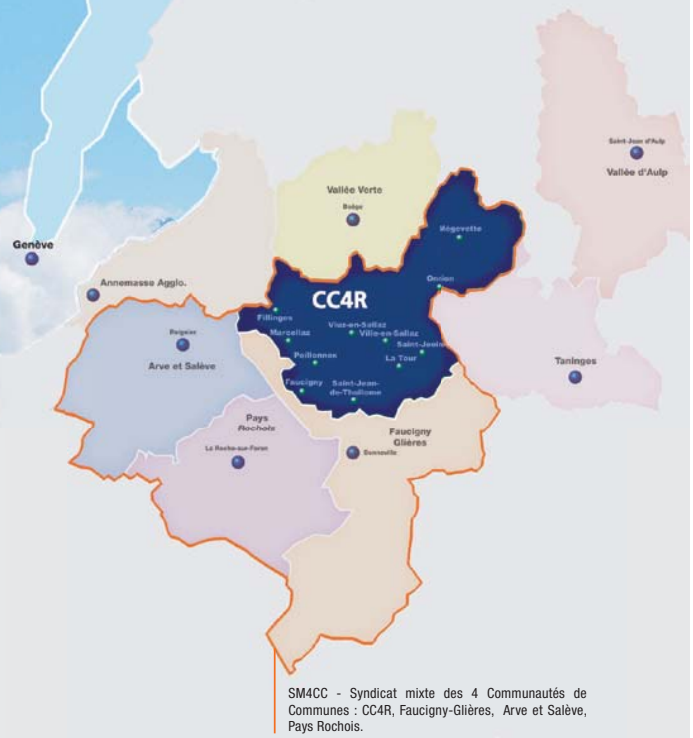

SM4CC - Syndicat mixte des 4 Communautés de Communes : CC4R, Faucigny-Glières, Arve et Salève, Pays Rochois.

«Associer les communes dans un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace », tel est l'objectif fixé par la loi du 6 février 1992 créant les Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Les 11 communes regroupées depuis janvier 2010 au sein de la CC4R ambitionnent de porter ce projet en y mettant les moyens financiers et humains nécessaires. Il s'agit en l'occurrence de concevoir un outil efficace au service des collectivités locales et de leurs administrés. Il s'agit aussi de garantir l'autonomie de chaque commune tout en mutualisant leurs moyens. L'enjeu est de taille si l'on considère que la CC4R ne se cantonne pas à la simple gestion d'infrastructures, mais à la volonté d'imaginer, d'élaborer et de réaliser des projets d'envergure susceptibles d'améliorer le quotidien des usagers, de pratiquer des économies d'échelle, et de s'adapter à une réalité de terrain en perpétuelle évolution tant au niveau de l'émergence des nouvelles technologies qu'au niveau des conditions de vie et des exigences des différents acteurs de la société. Une façon de ne plus avoir la tête dans le guidon mais bien au contraire de porter son regard au-delà de l'horizon.

Depuis 2 ans, les élus des 11 communes ont réalisé un gros travail de réflexion afin de définir d'une part, les premières compétences transférées à la CC4R et d'autre part, d'ébaucher les grandes lignes du Schéma de cohérence territoriale (Scot) incluant la Vallée Verte et des Contrats de Rivières (Giffre, Risse, Menoge et Foron). Pour le citoyen, cette phase préparatoire pourrait apparaître fastidieuse voire inutile. Il n'en est rien si l'on se réfère aux multiples initiatives mises en œuvre dans le courant de l'année 2012. Plusieurs dossiers se sont ainsi concrétisés sur le terrain et ont d'ores et déjà permis de conforter et de pérenniser certaines prestations (1).

Ainsi, la reconduction du Contrat Enfance/ Jeunesse et la signature d'un contrat d'objectifs avec la Maison des jeunes et de la culture intercommunale (MJCi Les Clarines) en constituent l'exemple parfait. Ce partenariat engagé entre la CC4R et la MJCi trouve toute sa pertinence dans le déploiement de nombreux services sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes : accueil périscolaire, centres de loisirs, ateliers artistiques, sportifs, culturels, etc. Une juste application de la cohérence territoriale avec pour corollaire une politique tarifaire équitable et une répartition équilibrée des services proposés en des lieux éclatés.

Autre réalisation toute récente de la CC4R, la création de l'épicerie sociale en janvier 2012 sur la commune de Saint-Jeoire (avec le soutien du Pôle médico-social, de la Caisse d'allocations familiales 74, du Conseil Général 74, du Secours Catholique, du Centre communal d'action sociale de Saint-Jeoire, etc.). La structure offre une aide matérielle et un lieu d'écoute à des personnes et des familles en difficulté. La fourniture de produits de première nécessité va de pair avec des actions de réinsertion (rencontres, formations, sorties culturelles etc.). Un outil indispensable de lutte contre la précarité et l'isolement.

Dans un tout autre domaine, la reprise par la CC4R de la gestion du lac du Môle va déboucher sur un programme de travaux d'aménagement du site. Des travaux d'entretien et de mise en valeur du plan d'eau, tout comme la réalisation d'aménagements permettant l'accueil des personnes à mobilité réduite, viendront poursuivre les importantes actions entreprises par l'ex Syndicat du lac du Môle que présidait Mme Ranvel, Maire de Ville-en-Sallaz. Ces types d'interventions démontrent si besoin s'en faisait sentir, la capacité de la Communauté de Communes à penser global et à agir local.

1. Principales actions engagées en 2012 par la CC4R :

- Contrat enfance jeunesse, partenariat avec la MJCi “Les Clarines”,
- Mise en œuvre des actions du Contrat Rivière Giffre/Risse,
- Mise en œuvre de l’étude des risques du Fillian,
- Mise en œuvre d’un cheminement piéton à Mégevette,
- Mise en œuvre d’un plan de boisement sur le Fillian et Coterret,
- Finalisation du Plan pastoral territorial du Roc d’Enfer,
- Transfert de gestion du lac du Môle,
- Ouverture de l’épicerie sociale,
- Création d’un Syndicat mixte des 4 Communautés de Communes pour le transport (Communauté de Communes Faucigny Glières, Communauté de Communes du Pays Rochois, Communauté de Communes Arve et Salève, Communauté de Communes des 4 Rivières),
- Installation du Syndicat mixte des 3 Vallées avec la Communauté de Communes de la Vallée Verte pour la réalisation d’un Schéma de cohérence territorial (Scot),
- Partenariat avec le Syndicat mixte d’aménagement de l’Arve et de ses abords (SM3A) pour la réalisation du Schéma d’aménagement de gestion des eaux (Sage),
- Etude sur le financement de la compétence déchets.
- Finalisation du CDDRA

2. Programme 2013 de réalisations de la CC4R :

- Signature de la convention pluriannuelle de partenariat avec Paysalp,
- Signature de la convention pluriannuelle de partenariat avec l’ADMR,
- Signature de la convention pluriannuelle de partenariat avec la MJCI,
- Poursuite des actions du contrat de rivière Giffre/ Risse ; engagement du diagnostic contrat de rivières Menoge / Foron
- Réflexion autour de la prise en charge du transport scolaire par le Syndicat mixte des 4 Communautés de Communes (SM4CC) : CC4R, Faucigny-Glières, Arve et Salève, Pays Rochois,
- Élaboration d’un dossier de classement du Mont-Vouan et de plusieurs sites remarquables de la CC4R en “espaces naturels sensibles”,
- Mise en œuvre d’actions dans le cadre du Projet stratégique agricole de développement rural (PSADER) avec notamment le volet agriculture du Contrat de développement durable Rhône-Alpes (CDDRA) pour le développement d’un circuit court,
- Réflexion et travaux pour la réalisation d’un “contrat corridor biologique” (sauvegarde de la richesse de la biodiversité et lutte contre le morcellement des habitats naturels),
- Mise en place d’un chantier d’insertion avec ALVEOLE,
- Diagnostic et aménagement des sites de la CC4R pour garantir l’accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite,
- Acquisition des terrains de la future Zone d’Activité Communautaire,
- Réflexion et harmonisation sur l’enseignement musical de la CC4R.

En 2013, la CC4R va poursuivre cette politique volontariste qui se concrétisera par de nouvelles actions dans les domaines des activités économiques, de l’agriculture, du social, des transports, de la solidarité, du patrimoine, de l’environnement, de la culture s’inscrivant dans le droit fil du projet de territoire (2).

Il y aura tout d’abord les signatures de contrats d’objectifs avec l’écomusée Paysalp et avec l’association d’Aide à domicile en milieu rural (ADMR). Tout comme pour la MJCi Les Clarines, ces partenariats garantiront la continuité des multiples interventions et services dévolus à ces structures qui s’impliquent fortement dans la vie quotidienne des habitants de la communauté de communes.

Dans le cadre de la politique de préservation des espaces naturels sensibles, la CC4R -en lien avec le Conseil Général- a défini un programme d’actions sur 5 sites : le lac du Môle (et le marais des Tattes), le massif du Môle, les Brasses nord et sud, le massif des Voirons et le Mont-Vouan. Site classé réputé pour ses meulières, le Mont-Vouan fait l’objet d’un plan de gestion dont l’objectif est double : sauvegarder sa grande qualité environnementale et gérer l’activité liée à l’accueil touristique autour des meulières.

D’ici septembre 2013, la CC4R par l’intermédiaire du SM4CC, participera à l’organisation du service du transport scolaire qui assure l’acheminement de plusieurs centaines d’écoliers, de collégiens et de lycéens vers leur établissement. Cette compétence préfigure l’émergence d’un véritable réseau de transport en commun sur la totalité du territoire. Ce dossier “mobilité” verra le jour grâce à la participation des Communautés de Communes voisines afin d’envisager un maillage de toutes les communes par des lignes de bus répondant aux réels besoins de la population : liaisons domicile-travail, domicile-commerces, domicile-services publics, domicile-loisirs, etc. De telles prestations concourront à l’amélioration du cadre de vie pour peu qu’elles soient pensées et conçues en simultané avec d’autres incitations et réalisations (pistes cyclables, covoiturage, etc.) pour permettre aux 18 000 habitants de la CC4R de “vivre leur territoire” en bonne intelligence humaine, écologique et économique.

Les croix de Fillinges

Un signe des temps

Au détour d'un sentier ou au croisement de deux routes vous avez sûrement aperçu l'une des 15 croix que compte notre commune. A l'exception des Bourguignons et des Tattes, tous les hameaux de Fillinges en possèdent au moins une.

Certaines ont été érigées pour marquer l'endroit d'un accident, d'autres sont installées, en signe de reconnaissance chez des particuliers qui ont réchappé d'un danger.
La plupart d'entre elles sont des croix dites de «mission». Après l'édit de Nantes (1598) qui met un terme aux guerres de religions débutent des missions de campagnes d'évangélisation, menées par l'évêché et destinées à ranimer la ferveur du catholicisme. Pour chaque mission effectuée une croix est alors posée.

Le 15 septembre 2012, l'association de la Vieille Ecole de Mijouët a mis à l'honneur la croix «Roch» à l'occasion de la fête de quartier. Grâce aux dons des habitants et à une subvention de la municipalité. La croix rénovée a été bénite ce jour là par le Père Amédé.

Arpigny

Chez les Blancs

Cimetière

Mijouët - La Canche

Pont-Jacob

Bonnaz

Chez Pilloux

Juffly

Mijouët - Vieille école

Route de La Mouille

Chef-Lieu

Chez Rocher

La Corbière

Pont-de-Fillinges

Solly